



Philippe Prigent &lt;philippe.jean.prigent@gmail.com&gt;

## 420 ppm, introduction en Bourse, escroquerie Boralex, COP26

1 message

**gverhaeghe** <gverhaeghe@innovent.fr> 2 novembre 2021 à 10:00

À : Clémence DELANNOY <cdelannoy@innovent.fr>, Antoine DOUCHET <adouchet@innovent.fr>, amatton <amatton@innosun.org>, Amélie ERNST <aernst@innovent.fr>, amoal <amoal@innovent.fr>, Arnaud MOURAUX <amouraux@innovent.fr>, Camille VERHAEGHE <cverhaeghe@innovent.fr>, Carole BOUSIQUOT <cbousiquot@innovent.fr>, Cécilia DELAVAL <cdeval@innovent.fr>, David SMIALEK <dsmialek@innovent.fr>, dlegghe <dlegghe@innovent.fr>, François BROUX <fbroux@innovent.fr>, Guillaume COURTIN <gcourtin@innovent.fr>, Guillaume DENIZART <gdenizart@innovent.fr>, Julien PLANQUETTE <jplanquette@innovent.fr>, Laetitia MARESCAUX <lmarecaux@innovent.fr>, Lucinda FERIS <lferis@innovent.fr>, Marc PIQUER <mpiquer@innovent.fr>, mdanckaert <mdanckaert@innovent.fr>, Melvin Olowo <molowo@innovent.fr>, Michael GASPARETTO <mgasparetto@innovent.fr>, mourmant <mourmant@innovent.fr>, Mustafa SADALLAH <msadallah@innovent.fr>, Oscar KOUINA <okouina@innovent.fr>, Pauline MARILHET <pmarilhet@innovent.fr>, Pierre MAUFRET <pmaufret@innovent.fr>, Rebecca BAPTISTA <rbaptista@innovent.fr>, Romain HENNUYER <rhennuyer@innovent.fr>, Rudy PLICHON <rplichon@innovent.fr>, Sophia NEUET <sneuet@innovent.fr>, tgosselin <tgosselin@innovent.fr>, Thomas DARROUSEZ <tdarrousez@innovent.fr>, Thomas SCHOEN <tschoen@innovent.fr>, Timothée BRAME <tbrame@innovent.fr>, tverhaeghe <tverhaeghe@innosun.org>, Victor COUPIER <vcoupier@innosun.org>, acabot <acabot@innovent.fr>, alexbertrand <alexbertrand@innovent.fr>, "anthonyjba83@gmail.com" <anthonyjba83@gmail.com>, Aristide BERTRAND <abertrand@innovent.fr>, "catoire.thibaut (catoire.thibaut@gmail.com)" <catoire.thibaut@gmail.com>, Cyril HOUVENAGHEL <chouvenaghel@innovent.fr>, "enzo.viogne@gmail.com" <enzo.viogne@gmail.com>, "fabienwallet (fabienwallet@aol.com)" <fabienwallet@aol.com>, "Flavien.Gregorio (Flavien.Gregorio@hotmail.fr)" <Flavien.Gregorio@hotmail.fr>, Jeremy FONTAINE <jfontaine@innovent.fr>, "Julien Hammerchmidt (julien.ham@laposte.net)" <julien.ham@laposte.net>, Julien MOUSSU <jmoussu@innovent.fr>, "Mathis Hamel (mathis\_hamel@outlook.fr)" <mathis\_hamel@outlook.fr>, mbouvier <mbouvier@innovent.fr>, "moulier.h (moulier.h@hotmail.com)" <moulier.h@hotmail.com>, Quentin Moulier <qmoulier@innovent.fr>, Romain Couillaut <rcouillaut@innovent.fr>, Thomas Dujardin <tdujardin@innovent.fr>, "valen.verhaeghe (valen.verhaeghe@gmail.com)" <valen.verhaeghe@gmail.com>  
Cc : Philippe Prigent <philippe.jean.prigent@gmail.com>

Chère équipe d'InnoVent,

sept mois sont passés depuis que nous avons dépassés les 420 ppm de CO2 et l'attaque surprise des escrocs de Boralex en avril.

Permettez que je vous partage les leçons du passé et les perspectives futures.

Au début de cette année 2020, nous avons tous les atouts en main pour réussir une progression admirable à partir des réalisations de :

- . notre premier parc solaire avec batteries Tesla financé par les prêteurs de Lendosphère. Ce qui avait permis d'obtenir l'engagement de la Banque Européenne d'Investissement de nous financer des parcs identiques aux Comores, au Tchad, en Centrafrique puis partout au Sahel.
- . notre premier mât hybride bois - acier. Quand même le premier au monde !... et permettant de diviser par deux la quantité d'acier et de diviser par dix la quantité de béton nécessaires à la construction d'une éolienne.
- . notre premier Nabralift réalisé au Maroc permettant des machines plus hautes, plus productives avec dix fois moins de béton dans les fondations.
- . nos avancées humaines, techniques et comptables en France et dans de nombreux pays, avec plus d'expérience et d'excellents recrutements.

Tous ces atouts nous permettaient de penser sereinement à une introduction en Bourse, ce qui nous aurait permis d'accélérer notre efficacité climatique en construisant tous les projets qui ne font qu'attendre dans les pays à électricité carbonée et à financement improbable.

Avec Guillaume, Benoît De Reu, Arnaud et Thomas, nous avions les offres des équipes d'introduction en Bourse (BNP, CACIB, ...) qui étaient emballées à l'idée de proposer un acteur aussi engagé et ayant autant de réalisations à son actif.

Savez-vous qu'InnoVent a plus de MW renouvelables en Afrique que Total Energies ?

En terme de valorisation, notre société pouvait espérer être valorisée de 25 à 30 fois la marge brute d'autofinancement, soit plus d'un milliard d'euros pour 100% des titres, c'est-à-dire que l'entrée de milliers de petits investisseurs séduits par notre modèle aurait pu amener autour de 300 millions de capitaux dans InnoVent pour 30% de nouvelles actions.

De quoi construire notre GW de projets africains qui nous aurait permis de produire trois mille GWh par an et d'éviter 2 millions de tonnes de CO2 par an grâce à l'impact carbone très important de nos productions africaines.

Hélas, tout ça aurait pu partir en faillite fin avril quand les charlatans juridiques de Boralex et de Finexsi ont réussi à embrouiller un juge du tribunal de commerce et un juge de l'exécution, et obtenir par malice et fraude le droit de nous exiger 50.695.127 €.

Heureusement, Delphine, Cécilia et toute l'équipe comptable a réussi à protéger notre trésorerie en Afrique jusqu'à ce que le président du tribunal de commerce et le premier président de la cour d'appel suspendent l'exécution de ce jugement et de ces saisies.

Mais le mal était fait, les banquiers amis de Guillaume ont été remplacés par les inquisiteurs des "Affaires Spéciales" et vous avez pu vous rendre compte que même nos cartes bleues ont été supprimées ou bridées...

Et il a fallu arriver à freiner puis stopper tous les investissements en cours, car les banquiers qui devaient les financer ont tous invoqué ce jugement catastrophique et scélérat pour se dédire en nous laissant avec les commandes en cours.

... quand même, Boralex pouvait acheter ou ne pas acheter 70 MW de parcs éoliens, donc InnoVent devait recevoir 50 millions € ou garder les parcs. Mais pas se faire racketter de 50 millions d'euros !! ?? ... parce que nous refusions de céder les parcs pour 17 millions de valeur truandée par leurs charlatans d'avocate et de soi-disant expert Finexsi... ??

En plus, le vent a été faible cet été et les rentrées ont été misérables, amputées des recettes des 33 MW appartenant en propre à InnoVent, que Boralex a réussi à faire séquestrer chez EDF.

Et pendant que ces margoulines avides de Boralex / Finexsi nous empêchent de travailler, on peut voir que le monde ne fait pas mieux et que la COP 26 ne décidera toujours rien.

Pourtant vous avez réussi cette année à mettre en production au Maroc les machines WinWind démontées en Finlande pour d'obscurs motifs de tarif subventionné.

Pourtant le parc solaire d'Outapi, que nous avons racheté si triste, resplendit et produit trois fois plus grâce à vous.

Pourtant François, Reunan, Mus et tous leurs gars améliorent les disponibilités des machines et ont réussi à se dégager du carcan d'Enercon.

Pourtant notre association avec Rossini se développe.

Pourtant Nénufar est une solution magnifique, pourtant les gars de Sea Shepherd réalisent des prouesses, les végétariens se font plus nombreux, l'espérance est dans chaque humain et mille initiatives voient le jour.

Alors voici la suite:

Continuez à vous mettre en ordre de bataille pour sauver le monde, nous allons trouver bientôt l'argent nécessaire dans la poche même de Boralex. Ce sera bien la première fois que leur directeur, le prétentieux Decostre, fera quelque chose pour la planète.

Une chose est sûre, "bien mal acquis ne profite jamais" et ils vont être punis.

Grégoire